

Site internet : plougar.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 09 juillet 2012 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mmes LEMOINE Christiane et LE RICHE Stéphanie, MM. PRISER Yvon et SALAUN David.

- Espace multisports : l'ensemble du Conseil Municipal décide la création d'un espace multisports et autorise Mme le Maire à faire les demandes de subvention se rattachant à ce dossier (auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et du Conseil Général).
- Ravalement de façades de l'église : il est décidé à l'unanimité de procéder à des travaux de ravalement de façades de l'église. Une première tranche devrait pouvoir être réalisée en 2012, une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Restauration des archives communales : le devis de l'Atelier PERGAMENA (La Trinité-sur-Mer), entreprise la mieux-disante, est retenu pour un montant de 2 781.50 €. Une subvention est sollicitée auprès de la DRAC pour un montant de 834 € correspondant à 30 % H.T. des dépenses.
- Acquisition du mobilier de la nouvelle bibliothèque : un dossier de demande de subvention est déposé auprès du Conseil Général, correspondant à 50 % H.T. du montant des dépenses. Le devis de la société O.M.B (Morlaix) la mieux-disante, est retenu pour un montant de 11 714.10 € H.T. Il pourrait s'ajouter des options pour un montant de 3 194.02 H.T.
- Travaux d'extension et de rénovation de la mairie et de la réhabilitation d'un bâtiment en bibliothèque : un seul marché ayant été signé, le Conseil Municipal adopte la clef de répartition des travaux se rapportant :
  - à l'extension/rénovation de la mairie pour 127 760 €,
  - à la réhabilitation d'un bâtiment en bibliothèque pour 161 230 €.
- Syndicat intercommunal des Eaux de Pont an Illis, servive public de l'eau potable : le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service est accepté à l'unanimité.
- Avis sur enquête : demande formulée par la SARL SIMON Hubert à Plouvorn, au lieu-dit de « Kerscao » et ses annexes, au lieu-dit de « Kernizan » à Saint Thégonnec pour l'exploitation d'un élevage porcin (régularisation). Effectif de 12 264 animaux-équivalents. Un avis favorable, à l'unanimité, est donné pour cette enquête publique.
- Motion des administrateurs de l'AMF 29 s'inquiétant des conséquences de la mise en redressement judiciaire du Groupe DOUX : les membres du Conseil n'émettent aucune observation et adoptent le texte de la motion.
- Questions diverses :

Avenant N° 3 lot N°7 (revêtements scellés et collés) concernant les travaux d'extension et de réaménagement de la Mairie et de la Bibliothèque : la commission d'appel d'offres ayant émis un avis favorable, le Conseil accepte la plus-value qui s'élève à 928.47 € H.T.

Le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire de la C.C.P.L. est fait par Mme le Maire qui revient notamment sur la dotation de solidarité communautaire, le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.), la mise en place de l'internet très haut débit...

## ETAT CIVIL

### Mariages

- Anne-Laure GUIVARC'H, Pérounel et Nicolas CADIOU, Plouvorn.

### Décès

- Clémentine CRAS - QUEAU, 83 ans, Langeoguer.

## REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...).

## RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1996 et le 30 septembre 1996 sont tenus de se faire recenser avant le 15 octobre 2012, dès qu'ils ont 16 ans.**

**Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.** Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.



## URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour la construction d'une nurserie, d'un abri matériel et l'aménagement d'une étable à génisses, EARL MOYSAN, Le Rheun.
- Pour la création d'un garage, M. et Mme SALIOU Sébastien et Delphine, 1 hameau de Kéroulédic.
- Pour l'extension d'une maison d'habitation, M. PRIGENT Jean-Michel, Lanneunvet.
- Pour la création d'une maison d'habitation, M. JEZEGOU Cédric et Mlle ANDREO Elodie, 14 Hameau des Bruyères.
- Pour l'aménagement d'une longère et d'une partie de hangar, M. KERHUEL Jean-Jacques, Trémagon.

## CLUB DES AINES

25 septembre : le club organise pour ses adhérents une journée de détente à Saint-Jacques avec repas à midi. S'inscrire pour le 13 septembre, soit au club, soit au 06.35.19.04.48. ou au 02.98.68.50.96.

30 septembre : loto organisé par le Ponant à PLOUNEVENTER

03 octobre : kig ha farz du Ponant à PLOUNEVENTER

08 octobre : jeu « le savez-vous » à SAINT-SERVAIS



## FETE DES CLASSES 2 ET 7

La fête des classes, pour les personnes nées ou habitant à Plougar, ayant de 30 à 90 ans aura lieu le :

**Samedi 27 octobre 2012**

L'idée serait de débiter les festivités par un repas le midi, des activités pour l'après-midi en fonction du temps (pétanque, ballade, dominos, peut-être danse) et enfin pour ceux qui le désirent de finir le soir autour d'un buffet campagnard.

Une nouvelle réunion est programmée le 7 septembre 2012 à 20h30 à la salle communale pour finaliser le programme de cette journée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Suzanne PRIGENT : 02.98.68.50.96 ou Maurice MORIZUR : 06.35.19.04.48.

## ECOLE SAINT JOSEPH



La rentrée des classes est fixée au **mardi 4 septembre à 8h45.**

L'accueil sera assuré comme d'habitude en classe pour les « Petite et Moyenne » sections et sur la cour pour les plus grands.

La garderie fonctionnera ce mardi comme les autres jours, à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les nouveaux élèves et leurs parents sont conviés au pot d'accueil organisé par l'APEL de l'école le vendredi 31 août à 18h.

Les familles souhaitant se renseigner pour inscrire un enfant peuvent contacter le directeur en téléphonant au 02.98.68.54.65. ou au 06.88.92.35.21. (ne pas hésiter à laisser un message)

## COURS INFORMATIQUE

Une nouvelle session pourra débiter dès l'automne. Suivant les personnes intéressées, il s'agira de cours d'initiation ou de perfectionnement. Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie.

## BIBLIOTHEQUE

### Horaires d'ouverture :

- Le mercredi : réouverture à compter du 12 septembre de **17h30 à 18h45.**
- Le jeudi : de **17 h 30 à 18 h 45.**
- Le samedi : de **10 h 00 à 11 h 30.**



## CHASSE

**Assemblée générale le 02 septembre à 10h à la salle communale**



## ART FLORAL

Il reste quelques places disponibles. S'inscrire au plus vite auprès de la mairie. Pour tout renseignement, s'adresser à Marie-Françoise MOYSAN au 06.67.36.41.25.

## BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

L'association Bodilis Plougar tennis de table est née. Le but est de développer la pratique du tennis de table avec un projet pour l'année 2012-2013 qui est d'engager une équipe de jeunes en championnat.

A l'heure actuelle l'association compte une vingtaine de jeunes et une dizaine d'adultes.

Les cours se font à la salle omnisports de Bodilis :

- Le vendredi 18h - 18h45 : perfectionnement
- Le vendredi 18h30 - 20h : jeunes
- Le vendredi 20h - 21h30 : jeunes confirmés et adultes

Il y aura aussi une possibilité de jouer et de découvrir le tennis de table le dimanche matin à la salle omnisports de Plougar de 10h30 à 12h.



Pour plus de renseignements contacter :

- Arnaud Le Floc'h, Président, au 06.61.93.09.2.
- Christian Le Nan, Trésorier, au 06.48.16.68.84.
- Pascal Laboureau, Secrétaire, au 06.80.16.37.79.

On vous donne rendez-vous le vendredi 07 septembre à partir de 18h, pour la reprise des cours, à Bodilis.

## BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Lors de la journée du 9 Juin de nombreux Parents et licenciés se sont retrouvés à Bodilis pour une après-midi ludique, une journée de retrouvailles pour clore la saison 2011/2012, après-midi bien sympa qui a amusé petits et grands, merci à Agnès et Jacques qui avaient organisé cette journée.

A 17h 30 licenciés, parents et sympathisants du club se sont réunis à la salle de Bodilis pour l'assemblée générale.

La saison 2011/2012 au hand, comptait 125 licenciés, dont 112 joueurs, répartis sur 11 équipes, 1<sup>er</sup> pas, débutantes 1, débutantes 2, 2 équipes de -12 ans, -14 ans, - 16 ans, -18 ans, Seniors et une équipe loisirs. Les résultats « jeunes » sont satisfaisants avec 2 équipes qui terminent 1ères de leur championnat : les - 12 ans 1 et les -14 ans, 2 équipes qui terminent 3èmes : les - 12 ans 2 et les -16 ans, saison difficile pour les seniors qui ont joué toute la saison avec un effectif restreint et se voient rétrograder en excellence départementale la prochaine saison.

Suite aux souhaits, de Géraldine Le Gall (co-présidente), Amélie Guillerm (trésorière) et Greg Abhervé-Gueguen, de se retirer du bureau, sont entrés dans le nouveau bureau du hand Françoise Le Nan, Nathalie Dargent, Armelle Reungoat et Ludovic Barreau.

Lors de la réunion du 26 juin nous avons constitué le nouveau bureau :

Président : David Lazennec, Responsable Jeune : Valérie Vingante, Responsable Seniors : Nathalie Dargent, Trésorière : Pauline Creff, Secrétaire : Joelle Richard, Responsables Animation : Marlène Creff et Ludo Barreau, Responsables Equipement : Manu Richard et David Lazennec, Responsable Buvette : Françoise Le Nan, Pub : Valérie Vingante, Membres : Marie-Hélène Kerbrat, Armelle Richard, Bernadette Laurans et Jacques Morizur.

**LICENCES** : Pour les retardataires merci de rapporter vos demandes de licences au plus vite à Joelle Richard, Le Moguer, 29440 ST Vougay.

**Reprise des entraînements** :

Mercredi 5 septembre à Bodilis de 16h 45 à 18h 00 pour les -12 ans1 et -14 ans.

Vous trouverez toutes les infos sur le site du Hand : [www.pbhb29.com](http://www.pbhb29.com).



## BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le nouveau site du club : [www.bodilisplogarfc.com](http://www.bodilisplogarfc.com)

## CLUB DE JUDO

Le Club de Judo est heureux de vous annoncer la prochaine reprise des cours.  
Les inscriptions auront lieu au dojo, sur le côté de la salle omnisports.  
Il est important de se munir d'un certificat médical lors de l'inscription.

Nous vous rappelons que le club est affilié à la Fédération Française de Judo et que les cours sont dispensés par David BIZOUARN, ceinture noire 5<sup>e</sup> dan, professeur diplômé d'état et agréé par la Jeunesse et les Sports.

Le club propose deux séances d'essai avec prêt de kimono pour les personnes désirant essayer l'activité.

Permanences (renseignements et inscriptions) : Samedi 8 septembre de 10h00 à 12h00 et samedi 15 septembre, lors du forum des associations.

Début des cours : le samedi 22 septembre

10h à 11h : 7 – 10 ans ; 11h à 12h15 : 11 ans et adultes ; 13h30 à 14h30 : 5 – 6 ans ; 14h30 à 15h30 : 4 – 5 ans

## ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

### Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches du mois

St Vougay : tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5<sup>èmes</sup> dimanches du mois



Relais paroissiaux : Mme Jeanne PINVIDIC : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne EDERN : 02.98.68.53.96., Mme Paulette MOYSAN : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie SALMAS : 02.98.68.54.28.

## ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

LOTO Samedi 29 septembre, salle omnisports de Plougar à 20 h  
- Nombreux lots



3, route de Plouescat – 29440 Saint Vougay. Tél : 02.98.29.58.73.  
Mail : [saintvougay@admr29.org](mailto:saintvougay@admr29.org)

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi matin de 8h30 à 12h

Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30

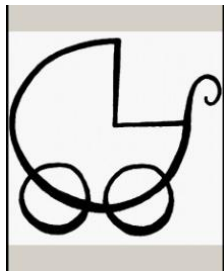
Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

En cas d'urgence : Mme Monique BRAMOULLE Présidente 06.13.70.87.44. ; Mme Armelle PRIGENT Secrétaire 02.98.69.95.55. ; Mme Denise HERRY 02.98.68.55.93.

## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



Dates de permanences pour le mois de septembre 2012 :

À **Bodilis**, en Mairie : le jeudi 27 (de 9h à 12h)

À **Plougourvest**, en Mairie : le mercredi 12 (de 9h à 12h)

À **Landivisiau** : du lundi au vendredi (9h/12h30 et 13h30/17h), permanences de soirée (de 17h à 20h sur RDV) les mercredis 12, 19 et 26, permanences de midi (de 12h30 à 13h30) les vendredis 7, 14 et 28.

Temps d'éveil : à Plouzévédé le vendredi 21 (foyer Antoine Caill), à Landivisiau le vendredi 28.

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

## ECOLE DE CIRQUE PISTE D'AZUR BRETAGNE

L'école rouvre ses portes à partir du 24 septembre 2012. Cours à partir de 3 ans jusqu'aux cours adultes. Ateliers proposés : grosse boule, rouleau américain, fil tendu, trapèze, acrobatie, balle de jonglage, diabolo, bâton de diable, assiette chinoise, monocycle etc...

Nous serons présents aux différents forums d'association. Pour tous renseignements contacter Richard au 06 26 88 66 89 ou par mail [richard.fodella@orange.fr](mailto:richard.fodella@orange.fr)

## ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

Face au bruit INFERNAL que nous subissons de nouveau, n'hésitez pas à appeler la BAN pour vous plaindre.

Nous devons être le plus nombreux possible à réagir afin d'amener les autorités militaires à trouver une solution **rapide** ! Voici les numéros : jusqu'à 18 h : 02.98.24.20.25. et après 18h : 02.98.24.26.32.

## SYNDICAT MIXTE DU LEON – SCOT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH : information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Permanences HEOL : conseil technique sur les économies d'énergie.

Permanences ADIL : réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement.

Bourse aux logements : pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location.

Renseignements au Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat –  
Tél : 02.98.61.91.51. Mail : [syndicat-mixte-leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

## DON DU SANG



L'amicale des donneurs de sang de Landivisiau vous informe qu'une collecte de plasma aura lieu le **mercredi 26 septembre 2012**, à la salle de l'espace des capucins à Landivisiau, de **8h à 12h30**. (prendre RV au moins une semaine à l'avance auprès de l' E.F.S. de Brest au 02.98.44.50.77.)

## ENQUETE ZONES HUMIDES

Le Syndicat Mixte de l'Horn dans le cadre du Plan algues vertes réalise depuis 2011 un inventaire des zones humides sur les communes concernées tout ou partie par les bassins versants de l'Horn et du Guillec.

Il s'agit de recenser les zones humides selon la méthodologie mise en place par le CG29 (méthode participative), en se basant sur les textes réglementaires en vigueur.

L'objectif est double :

- 1/ Proposer aux volontaires, dans le cadre du Plan algues vertes, des pistes de gestion (préservation / reconquête) sur ces zones qui représentent un potentiel dénitrificateur intéressant.
- 2/ Fournir un zonage qui servira de base lors de la révision des documents d'urbanisme.

Jeudi 26 juillet dernier s'est tenue à Plougar la réunion de restitution de la cartographie provisoire des ZONES HUMIDES sur la commune de Plougar.



La technicienne du bureau d'études DCI environnement (Servane Berthelème) a présenté aux membres de la commission de suivi communale, les cartes qui font suite aux investigations de terrain.

Cette carte fait l'objet d'une consultation en mairie afin que chaque usager concerné puisse venir en prendre connaissance.

Elle sera visible **du 27 août au 21 septembre aux horaires habituels d'ouverture de la mairie** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h).

Un registre sera mis à la disposition du public pour que chacun puisse y faire connaître ses remarques ou interrogations, ainsi à l'issue de la période de consultation les personnes ayant noté des contestations seront contactées pour un retour terrain, des modifications pourront le cas échéant être apportées à la carte.

A l'issue de cette consultation et des retours terrain la carte validée est présentée à la commission pour validation finale.

Le conseil municipal sera enfin appelé à prendre une délibération sur ce zonage afin de l'entériner. Il est à noter que cet inventaire sera intégré aux documents d'urbanisme à l'occasion d'une révision ultérieure.

NB : 6 communes ont déjà un inventaire validé : Mespaul, Plougoulm, Plouzévéde, Trézilidé, Tréflaouéan, Saint Vougay. 5 communes sont en cours de consultation publique durant l'été : Guiclan, Plouvorn, Plouéan, Roscoff, (+ Plougar). 3 communes doivent lancer la démarche après l'été.

## CCPL

### Résumé du rapport déchet

Le service Environnement de la CCPL est organisé de la façon suivante :

La collecte des ordures ménagères est effectuée en régie, c'est-à-dire avec des camions et du personnel de la CCPL.

Le traitement des ordures ménagères (incinération) est géré par le SIVALOM (syndicat regroupant 2 Communautés de Communes dont la CCPL.)

La collecte sélective (déchets recyclables) est réalisée par un prestataire privé.

Les déchèteries sont collectées par des prestataires mais les gardiens font partie du personnel de la CCPL.

En 2011, nous avons jetés en moyenne 227 Kg par habitant d'ordures ménagères, triés 71 Kg par habitant de déchets recyclables et enfin déposés 538 Kg par habitant de déchets en déchèterie.



La redevance Ordures Ménagères couvre 62% du coût global des déchets.

	Dépenses	Recettes
Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective, déchèterie	3 065 392,12 €	Redevance Ordures Ménagères = 1 904 175,33
		Revente des matériaux Collecte sélective = 429 386.63€
		Revente des matériaux Déchèterie = 117 904.96€
<b>Bilan</b>	<b>3 065 392,12€</b>	<b>2 451 466.92€ soit 613 925€ qui reste à charge de la CCPL</b>

*Un mois. Un geste pour la planète avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau*



Je composte mes déchets de cuisine et de jardin pour fabriquer un amendement pour mon jardin et pour réduire mes déchets. Je peux composter en tas ou en composteur, si je n'ai pas de composteur, je peux en réserver un avec la Communauté de Communes. Si j'en ai déjà un, je peux demander des conseils et un guide de compostage auprès du service Environnement de la Communauté de Communes. Sur réservation auprès du service Environnement. Tel: 0298 68 42 41





**Informations diverses :**

- Nouvelle Assistante Maternelle agréée : dispose de deux places. Tél : 06.59.95.81.34.
- Recherche personne faisant le trajet AR Saint-Vougay/IFAC de Brest (ou à proximité), les semaines 34, 37, 40, 47, 50, 3, 6, 10, 13, 16, 21. Participation aux frais de route. Contacter Pauline POSTEC au 06.64.29.23.27. ou 02.98.69.91.17. (après 18h)
- A louer, maison T3 de 89 m<sup>2</sup>, équipée d'un poêle, disponible début septembre, petit loyer. Pour plus d'informations, contacter le 02.98.68.53.99.

**Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :** tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

**En cas de besoin, vous pouvez contacter :**

- Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.
- Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.
- Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.
- Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.

***LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA  
LE LUNDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012***

*(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 24 septembre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : [mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr))*